

Pétitions

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

M. le Président: Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

* * *

• (1110)

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A)

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, les trois partis en ont discuté et ont consenti, à l'unanimité, que la motion suivante soit proposée immédiatement et mise aux voix, sans débat.

Je propose:

Que soit déposé, dès l'adoption de la motion portant adoption du budget supplémentaire (A) pour l'année financière 1989-1990, le projet de loi de crédits issu de celui-ci;

Que, nonobstant l'article 71 du Règlement, ce projet de loi puisse franchir deux étapes ou plus au cours de la même séance; et

Que, deux heures au plus tard après le dépôt de ce projet de loi, toutes les délibérations en cours soient interrompues par le président et toutes les questions nécessaires pour disposer de l'étape ou des étapes qu'il restera alors au projet de loi à franchir soient mises aux voix immédiatement et successivement, sans débat ni amendement.

M. le Président: Les députés ont entendu la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

COMITÉS DE LA CHAMBRE

COMITÉ DE SÉLECTION—ADOPTION DU ONZIÈME RAPPORT

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Étant donné que la Chambre a déjà accordé son consentement, monsieur le Président, je propose, avec l'appui du député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier), que le 11^e rapport du Comité de sélection déjà présenté à la Chambre aujourd'hui soit adopté.

M. le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le député présente cette motion?

Des voix: D'accord.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS

LES REVENDICATEURS DU STATUT DE RÉFUGIÉ

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, la pétition que j'ai l'honneur et le devoir de présenter, et que le greffier a dûment certifiée conforme, provient de plus de 200 habitants de Trinity—Spadina et d'autres circonscriptions torontoises qui s'inquiètent du sort qui sera fait aux réfugiés présentement au Canada dont la demande figure parmi plus de 120 000 autres demandes accumulées au cours des années précédentes, car certains d'entre eux n'ont pas le permis de travail dont ils auraient besoin pour gagner leur vie en travaillant. Leur demande risque d'être examinée en fonction de critères injustes et déraisonnables au moment de l'évaluation des aspects humanitaires de leur dossier, aspects qui devraient comprendre notamment la présence de parents au Canada et leur établissement sans difficulté parmi nous. Les signataires insistent pour que notre pays accorde une attention spéciale aux demandeurs du statut de réfugié qui ont fui des zones de guerre, des gouvernements tyranniques et des catastrophes naturelles.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ACCROÎTRE SA CONTRIBUTION AUX PROVINCES POUR FINANCER DES SERVICES DE SANTÉ DANS LES HÔPITAUX

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui, en cette Chambre, au nom de nombreux électeurs et électrices de la circonscription de Papineau—Saint-Michel, une pétition qui a été signée avec beaucoup d'empressement, à la demande de notre collègue dans cette Chambre, le député de Laurier—Sainte-Marie (M. Malépart), et qui demande au gouvernement canadien d'augmenter sa contribution aux provinces pour financer des services de santé dans les hôpitaux, en particulier, de consacrer quelque 4 milliards de dollars dans le domaine de la recherche, pour trouver des solutions pour vaincre le SIDA, le cancer et les maladies cardio-vasculaires et pour permettre aux hôpitaux du Canada de se procurer l'équipement et les outils nécessaires qui serviraient à soulager la souffrance des malades.